

N/REF : 18/06/2026 15H19 C:262695 I:35776
V/REF : EMAIL
V/Email reçu le Jeudi 18/06/2026 à 15H19

SYNEAC

**25 AVENUE DE CONSTANTINE
CS 72508
38035 GRENOBLE**

V/REF.IMM. 0013

IMMEUBLE : MOYRAND 1 & 2 -13
10 a 28 RUE ELIE CARTAN
2 a 8 R.DUPLEIX-11/13 R.CONDE
38100 GRENOBLE

St Martin-H, le 22 Juin 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 8 DUPLEIX GRENOBLE
JEREMY PLOMBIER 06 24 77 15 53 SYLVAIN 06 48 52 96 54
MONSIEUR BOUSSIF 06.70.68.53.40
MONSIEUR SERVANT 07.82.40.49.55
MONSIEUR JELLOULI 06.46.58.68.88

MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE COLONNE EU

Donneur d'ordre : M. L. CARLINO

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage électromécanique avec matériel type K 50.

LE 18/06/2026 A 18H45 :
DEBOUCHAGE DEPUIS LE REGARD EAUX USEES PUIS DEBOUCHAGE ELECTROMECHANIQUE
A PARTIR DU LOGEMENT DU DERNIER ETAGE.
TEST COLORANT ROUGE A PARTIR DE L'EVIER QUI RESSORT DANS LE REGARD
EXTERIEUR.
LE PROBLEME PERSISTE CHEZ L'OCCUPANT.
LE LAVABO DE LA SALLE DE BAINS D'UNE OCCUPANTE N'EST PAS BIEN FIXE.

LE 19/06/2026 A 11H30:
INTERVENTION DEPUIS L'EXTERIEUR
DEBOUCHAGE HAUTE PRESSION DE LA COLONNE CUISINE DEPUIS LE REGARD
EXTÉRIEUR
CONTRÔLE DE LA HAUTE PRESSION AU 4EME ÉTAGE
CONTRÔLE D'ÉCOULEMENT A A L'AIDE DE FLUORESCEINE DEPUIS LE 4EME ÉTAGE -
OK LA FLUORESCEINE ARRIVE DANS LE REGARD
REMARQUE UN REPERAGE CURAGE A ETE EFFECTUÉ, A PROGRAMMER LE PLUS
RAPIDEMENT
REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS : AH COMPTE RENDU ENVOYÉ LE 21/06/26 A 01H06 LUCAS.CARLINO@SYNEAC.FR

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

2,50	H.Camion Mixte 200L/200B 1 Opér.le 18/06	1	174,79	436,97
1,50	Sup.H.50%-Camion Mixte +17h/20h-Sa 7/12h	1	87,40	131,10
1,00	Sup.H.100%-Camion Mixte +20h-Sa+12h-D/JF	1	174,79	174,79
2,00	H.Camion Mixte 200L/200B 1 Opér.le 19/06	2	174,79	349,58
TOTAL H.T.				1092,44
T.V.A. a 10,00%				109,24
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>1201,68</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN